

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'ISERE  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN  
Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 13+1

### Séance du 21 novembre 2022

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 14 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification le : .....

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme Les Grottes.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne — FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — NOIRET Hélène — PARISSÉ Thomas — PELERIN Yves — RODRIGUES BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie — TORRES Gaëlle

**Absent(s) excusé(s)** : JACQUIER Habiba — MILLET Benoit

**Procuratior(s)** : MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : TORRES Gaëlle

### Délibération n° 2022 044

#### OBJET : – POSE DE PANNEAUX ET PLAQUES DE RUE

Stéphanie TAVERNESE-ROCHE, Adjointe au Maire rappelle que le ré-adressage de la Commune est en cours de finalisation.

Des devis ont été demandés pour la pose de poteaux béton et de mats galva, supports des nouvelles plaques de rue. Les réponses sont les suivantes :

- Société SOLMARK : 9 890.00 € HT soit 11 868.00 € TTC
- Société Rhodanienne de marquage et d'aménagement : 9 450.00 € HT soit 11 340.00 € TTC
- Société SARL LINEAX : 8 050.00 HT soit 9 660.00 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le choix du devis à retenir.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société SARL LINEAX pour la pose de poteaux béton et de mats galva dans le cadre de l'adressage et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour : 13 + 1

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire - Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.

